

de souscriptions aux sociétés de secours mutuels chargées de protéger les familles après la mort du père.

Votre Comité croit que les garanties qu'offre l'administration et les résultats indéniables de la Caisse joints au capital inaliénable de près de \$200,000.00, sont des raisons suffisantes pour donner à espérer que la Caisse Nationale d'Economie continuera sa marche en répandant l'espérance dans l'avenir assuré par une rente viagère.

Le tout humblement soumis.

A.-J. LAURENCE,
J.-A. MAUCOTEL,
J.-O. MARTINEAU,
A.-P. FRIGON.

Montréal, 12 février, 1906.

RECEPISSE DES AUTORITES PROVINCIALES

Province de Québec.

Bureau du Secrétaire.

No. 733-06

Québec, 16 février, 1906.

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'honorable Secrétaire de la Province, d'accuser réception de votre lettre en date du 16 courant transmettant le rapport annuel de la Caisse Nationale d'Economie.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. BOIVIN,

Sous-Secrétaire de la

Province.

M. ARTHUR GAGNON,

Sec.-Trés.

Monument National,

Montréal.

Le président demande si les personnes présentes ont des remarques à faire ou des explications à demander et déclare que les rapports sont maintenant soumis à leur approbation.

Une discussion s'engage sur les différents moyens de faire progresser la Société, pour la faire connaître davantage. Les personnes présentes sont presque unanimes à reconnaître que le système d'annonces est le moyen le plus propre à atteindre ce but.

Le président assure aux personnes présentes que le bureau de l'Association prendra en considération les suggestions faites à cette assemblée, qu'il les fera connaître aux sociétaires, aux sections de même qu'aux bureaux de perception, qui devront seconder les efforts du bureau de l'Association, afin d'assurer un succès rapide à notre belle Société.

Après cette discussion, les rapports et bilan de la Caisse Nationale d'Economie, tels que soumis à l'assemblée, sont unanimement adoptés.

Le président appelle le nouvel ordre du jour qui est la nomination du Comité de Surveillance.

Il est proposé par M. N. De-guire, appuyé par J. Crépeau, que MM. A.-J. Laurence, A. Frigon, J.-A. Maucotel, J.-O. Martineau, Dr J.-A. Demers, J.-B. Desbois et L. Gravel forment le Comité de Surveillance pour l'année courante. (Adopté).

Il est ensuite proposé par M. A. Prud'homme, appuyé par M.